

CHAPITRE XXXII.—SOURCES DE LA STATISTIQUE ET AUTRES INFORMATIONS OFFICIELLES CONCERNANT LE CANADA

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE.....	1187	SECTION 4. PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX.....	1212
SECTION 2. LOIS APPLIQUÉES PAR LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX.....	1201	SECTION 5. COMMISSIONS ROYALES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.....	1225
SECTION 3. PUBLICATIONS DES MINISTÈRES FÉDÉRAUX.....	1204		

La principale source d'information sur la situation actuelle du pays se trouve au Bureau Fédéral de la Statistique, organisé comme centre des statistiques canadiennes et dont une description paraît à la section 1. La section 2 contient une liste des lois du Parlement appliquées par les différents ministères fédéraux et la section 3, une bibliographie des publications officielles de ces différents ministères. La section 4 donne une bibliographie des publications des gouvernements provinciaux. La section 5 présente une liste de commissions royales nommées par le Dominion ou les provinces ainsi que de commissions royales britanniques ayant trait au Canada.

Service d'information canadien.—Le Service d'information canadien a été établi le 28 septembre 1945, par l'arrêté en conseil C.P. 6300, pour prendre les "mesures voulues pour diffuser à l'étranger des renseignements sur le Canada et pour coordonner et aider les services publics de renseignements du gouvernement"

Le Service est sous la surveillance d'un Comité composé de membres nommés par le président du Conseil privé, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Ministre du Commerce, la Société Radio-Canada, le Commissaire fédéral du film et le Service d'information. Le Comité fait rapport au Cabinet par l'intermédiaire de l'honorable Brooke Claxton, le ministre responsable du service.

Le Service d'information canadien recueille des renseignements sous diverses formes et fournit aux représentants canadiens à l'étranger les informations les plus récentes sur les événements canadiens, des bibliothèques de livres canadiens, des photographies, etc., les faits motivant les événements au Canada; il prépare également des imprimés que les représentants canadiens distribuent directement à l'étranger par l'intermédiaire de missions diplomatiques ou de bureaux de commissaires commerciaux. Le Service maintient des bureaux à New-York, Londres, Washington, Paris et Canberra. Ces bureaux, qui travaillent en étroite collaboration avec les représentants diplomatiques canadiens dans les régions concernées, agissent comme centres de distribution de renseignements canadiens.

Les journalistes et les personnes attachées aux services d'information d'autres pays sont encouragés à venir au Canada et des renseignements sur le Canada sont fournis aux écoles et universités étrangères pour leurs programmes d'études.